

| | |
|------------------|-------------|
| Jeu. 29 Mars 18 | Marseille |
| Ven. 01 Juin 18 | Baillargues |
| Mar. 25 Sept. 18 | Marseille |
| Durée | 1 jour |
| Horaires | 9h - 17h |

| | |
|-------|--|
| Tarif | tarif unique 600.00 € * déjeuner inclus |
|-------|--|

| | |
|--------------------|--|
| Entreprises | Toute entreprise relevant de la convention collective nationale des industries chimiques |
| Public | Responsables d'entreprises, toute personne décisionnaire dans le recrutement, cadres et assistants des services relations humaines et administration du personnel, personnel comptable interne à l'entreprise. |
| Pré-requis | Aucun |

Objectifs

- Comprendre et maîtriser les principes de classification des emplois
- Mieux appréhender un outil essentiel concourant à la classification : la description des fonctions
- Mettre en oeuvre une méthode d'évaluation des postes. Moyens pédagogiques

Moyens pédagogiques

- Commentaires et échanges avec les autres participants
- Visualisation du support de stage par vidéo projecteur
- Support de stage papier remis à chaque participant

Intervenant

- Marie Fabre *Responsable Social - Communication, UIC Méditerranée*

Programme

- Enjeux de la classification pour l'entreprise et les salariés
- Principes fondamentaux de l'Accord de la classification du 10 août 1978 :
 - historique, critères classants, définition des coefficients, ...
- Points particuliers :
 - garanties liées aux diplômes, modalités particulières des classifications de certains emplois, ...
- Description et évaluation des emplois :
 - cartographie des emplois d'une organisation, description d'emploi, évaluation à partir des critères classants.
- Réalisation d'études de cas : cotation de postes.